



Présent(e)s : M. Ballet, Mme Bertin, Mme Fea Mesnage, M. Hecquard, Mme Mathieu, Mme Moreau, Mme Rivière d'Arc, M. Peyrot, Mme Studler, M. Pommier, Mme de Mun et M. Brau.

Excusé(e)s : Mme Bru, Mme Di Fiore, Mme Orhant, Mme Rimsky et Mme Pertriaux.

Point d'actualité de M. Ariel Weil, élu référent du Conseil de quartier

Mme Florence Mathieu invite M. Ariel Weil à commencer par un point d'actualité sur la Mairie du 4^e. M. Ariel Weil annonce que M. Christophe Girard a été nommé Adjoint à la Maire de Paris en charge des ressources humaines. Dans les prochaines semaines, M. Christophe Girard devrait démissionner de son rôle de Maire du 4^e. Sa démission peut avoir lieu dans un Conseil d'arrondissement comme dans un Conseil d'arrondissement extraordinaire.

Certains membres du Conseil de quartier évoquent les articles parus dans les journaux Le Monde et Le Parisien sur les éventuels candidats. Ariel Weil explique que des discussions se sont tenues entre les élus pour savoir qui va être candidat. Il précise qu'il reste l'élu référent du Conseil de quartier Les Iles et qu'il n'y a pas de vacances de pouvoir.

Les membres du Conseil de quartier souhaitent avoir des informations sur le projet Perrault Belaval de l'île de la Cité. M. Ariel Weil rappelle que c'est un projet architectural confiée par l'ancien Président de la République M. François Hollande à M. Philippe Bélaval et M. Dominique Perrault, prévu à l'horizon des 25 prochaines années. Il y aura un échéancier qui, pour le moment, reste inconnu de la Mairie du 4^e. Il en est de même pour le projet de l'Hôtel Dieu, qui concerne de nombreuses personnes.

M. Ariel Weil rappelle le rôle des élus : donner l'accès à l'information, parler des sujets et des échéances qui tombent, et répondre aux questions des membres du Conseil de quartier.

M. Maxence Hecquard explique que certains membres du Conseil de quartier ont travaillé sur le projet de l'île de la Cité. Un courrier a été envoyé à M. François Hollande et fut également transmis à M. Christophe Girard. Les membres du Conseil de quartier restent dans l'attente d'une réponse à ce courrier. M. François Ballet soulève l'inquiétude des habitants de l'île au regard de ce projet et précise qu'1/3 du projet est destiné à des surfaces commerciales. Il explique que la seule réponse au courrier du Conseil de quartier fut une réponse de l'Elysée, qui indiquait la mise en place d'un groupe de travail dirigé par M. Jean-Pierre Weiss. Les membres du Conseil de quartier souhaitent obtenir des informations sur ce groupe de travail et y participer. M. Claude Peyrot demande si la Mairie de Paris a pris une position par rapport à ce projet. M. Ariel Weil explique que le projet n'est pas aboutit et que la Mairie du 4^e va se renseigner. Il rappelle que tout projet construit dans Paris requiert un long processus d'approbation. Il précise que la Mairie du 4^e aura son mot à dire et que le Conseil de quartier sera consulté sous une forme qu'il ne peut pas connaître à ce stade du projet.

Lors de la marche exploratoire, les membres ont constaté les espaces entre les croix de Saint-André situées devant l'école de la rue Poulletier. Ces croix de Saint-André sont doublées de barrières grises, qui ne sont pas liées au plan vigipirate. M. Ariel Weil fait part de la proposition d'installer des jardinières entre les interstices des croix de Saint-André, proposition partagée par le Directeur de l'école. Cet aménagement demande de mener une réflexion sur qui entretiendrait les jardinières et par quel outil (permis de végétaliser obtenu par une association, un habitant...).

Réponses apportées par la Mairie du 4^e

M. Ariel Weil rappelle que le partenariat Poste Relais, situé au 37 rue des Deux Ponts, a été ouvert la semaine du 23 octobre, suite aux demandes des membres du Conseil de quartier pour une ouverture anticipée.

La direction Réseau Paris Nord a transmis à la Mairie du 4^e le plan d'affichage mis en place sur la devanture de La Poste de Paris Ile Saint-Louis, qui correspond à leurs obligations nationales en matière de communication. Concernant les titulaires d'un compte à La Banque Postale, La Poste a précisé à la Mairie du 4^e qu'il n'y aura pas de communication spécifique aux détenteurs d'un compte

bancaire. Depuis le mois de septembre 2016, leur conseiller financier les recevait à la Poste de l'Hôtel de Ville et au cas par cas, après qualification d'un rendez-vous, leur conseiller financier recevait les clients à La Poste de l'île Saint-Louis. Les détenteurs d'un compte bancaire gardent donc leur conseiller financier.

Les membres du Conseil de quartier signalent qu'ils ont reçu des informations dans leurs boîtes aux lettres contenant des informations fausses. Ils déplorent qu'aucune information indiquant de manière claire le nouveau relais postal situé en face du bureau de Poste ne soit affiché sur la devanture de la Poste. M. Ariel Weil fait remarquer que la Poste est très réactive aux demandes relayées par la Mairie du 4^e et qu'elle répond aux questions des membres du Conseil de quartier.

Mme Florence Mathieu explique avoir rencontré la représentante de la Poste et M. Yip, et qu'une présentation du service relais postal sera organisée sur place. La date du 16 novembre est proposée lors de la réunion. Cette date sera confirmée aux membres du Conseil de quartier.

Sur la demande de mettre à disposition des disques de stationnement pour riverains, M. Ariel Weil explique que le disque de stationnement, qui propose une durée forfaitaire de stationnement, n'est pas un dispositif qui concerne les arrêts minute et n'est pas mis en place par la Ville de Paris. Il précise que le régime de stationnement résidentiel permet le stationnement de longue durée au profit des riverains bénéficiaires d'une carte de stationnement résidentiel, appelée « carte résident ». Suite aux remontées de certains membres du Conseil de quartier, Il annonce que la Mairie du 4^e a rappelé au Commissariat du 4^e la tolérance admise pour les arrêts minutes suite à la mise en zone 30 de l'île Saint-Louis.

Le rythme des passages de la propreté est communiqué aux membres du Conseil de quartier. Le balayage est effectué tous les matins, 7 jours sur 7 sur l'île Saint-Louis et entre six et sept fois par semaine sur l'île de la Cité, en fonction de l'effectif du dimanche. Le lavage est programmé au minimum une fois par semaine dans toutes les voies des deux îles. La collecte des corbeilles à papier est faite une à deux fois par jour sur les deux îles, l'une avec la collecte des ordures ménagères, l'autre par une benne spécifique réservée à la collecte de ces réceptacles. Les objets encombrants et dépôts clandestins sont en général collectés tous les jours, sauf les sacs de gravats qui demandent un traitement particulier. Ces sacs sont récupérés dans les 72 heures. Les graffitis sont traités dans les 10 jours après leur signalement et les affiches dans les 15 jours.

M. Ariel Weil ajoute que l'affichage sauvage est un problème intense dans l'arrondissement et que le quartier Les Îles est relativement épargné.

Propreté

Deux membres du Conseil de quartier ont participé à la marche exploratoire du vendredi 13 octobre en présence de M. Ariel Weil, de la Coordinatrice des Conseils de quartier du 4^e et d'un étudiant en mission de service civique à la Mairie du 4^e. M. Florence Mathieu souligne qu'il y a beaucoup plus de poubelles que ce que les membres pensaient sur l'île Saint-Louis. De nombreuses poubelles sont localisées sur les quais de l'île Saint-Louis. Un manque de poubelles dans les rues intérieures a été constaté en raison du manque de place dans des rues aux trottoirs très étroits.

Mme Florence Mathieu propose au vote l'installation de quatre poubelles supplémentaires à l'intérieur de l'île Saint-Louis sur des lieux relevés lors de la marche exploratoire. Cinq membres y sont favorables, deux sont contre et deux ne se prononcent pas.

Travaux

Certains membres du Conseil de quartier font remarquer la longueur de certains travaux : il a été relevé une durée de six semaines de travaux pour une journée et demie d'intervention. Ils demandent à ce que la Mairie du 4^e soit vigilante sur le suivi des travaux.

M. Pierre-Etienne Brau fait part de sa demande déjà transmise au cabinet de la Mairie du 4^e de réaliser un marquage au sol pour signaler les trois places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite quai d'Orléans.

Mme Jeanne-Marie Studler renouvelle le constat que les aménagements réalisés dans le cadre de la mise en zone 30 de l'île Saint-Louis ne sont pas conformes aux plans présentés. Il est demandé l'intervention en réunion de Conseil de quartier d'un représentant de la Direction de la Voierie et des Déplacements, soit à la réunion du 27 novembre, soit à celle du mois de janvier.

Place du Parvis Notre-Dame

M. Ariel Weil annonce que la circulation et le stationnement de tout véhicule sont interdits place du parvis Notre-Dame - place Jean Paul II, du mardi 7 novembre 2017 à 7h00 au dimanche 12 novembre 2017 à 0h00, en raison du spectacle son et lumière à Notre-Dame.

M. François Ballet fait part de son incompréhension au regard de l'autorisation du stationnement des véhicules rue du parvis de Notre-Dame et rue du cloître Notre-Dame : il partage l'avis qu'il y a une anarchie totale en terme de stationnement, un risque d'attentat maximum et une tolérance de la police incompréhensible.

Suite aux demandes nombreuses des membres du Conseil de quartier, la question du projet de l'Hôtel Dieu est mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Bilan activité économique sur les îles

Certains membres du Conseil de quartier font remarquer la baisse de la fréquentation de l'île Saint-Louis depuis la suppression des places de stationnement rue Saint-Louis en l'île. Mme Jeanne-Marie Studler évoque une baisse de 25 % du chiffre d'affaire des commerçants sur l'île Saint-Louis.

Mme Florence Mathieu partage l'avis que la mise en zone 30 n'est pas une conséquence de la baisse de l'activité économique. Elle explique que cela peut être dû aux phases de déconsommation évoquées dans certains articles de journaux.

Il est également évoqué un problème d'offre, au-delà d'un problème d'accès, ainsi qu'une population résidente qui a baissé de moitié en 30 ans. M. François Ballet souligne que c'est un phénomène général du centre de Paris qui dépasse le cadre des îles.

Les membres du conseil de quartier souhaitent que l'association de commerçants de l'île Saint-Louis lui transmette des informations concrètes sur leur situation.

Certains membres ont constaté l'absence de touristes sur l'île Saint-Louis et s'interrogent sur la hausse de 10% de la fréquentation du tourisme annoncée par les journaux.

Budget 2018

Mme Florence Mathieu invite les membres à faire des propositions d'utilisation des budgets de l'année 2018.

Il est proposé de faire un jardin partagé dans le square Jean XXIII, de mettre un composteur sur les îles, d'organiser une fête des voisins du Conseil de quartier en agrandissant éventuellement la fête des voisins existante organisée dans le square Aragon. Il est prévu de financer en 2018 la seconde partie du projet Îles aux trésors.

Mme Florence Mathieu travaille sur un projet de festival des îles.

Il est également prévu de financer une partie des illuminations de fin d'année des deux îles.

Divers

Un membre du Conseil de quartier demande qui va reprendre le local utilisé par La Poste. Mme Jeanne-marie Studler explique qu'il était question d'un Franprix mais les habitants de l'immeuble y étaient défavorables.

Les membres du Conseil de quartier soulignent avoir demandé à être prévenus de la vente du local vide de la rue Saint-Louis en l'île, situé à côté de Bertillon et s'aperçoivent que c'est en cours.

Il demandé la remise des pots avec chaînes sur la passerelle située entre les deux îles à la place des bornes granit actuellement installées.

Questions posées à la Mairie du 4^e

- Il est demandé l'intervention en réunion de Conseil de quartier d'un représentant de la DVD.
- Il demandé la remise des pots avec chaînes sur la passerelle située entre les deux îles à la place des bornes granit actuellement installées.

Prochaines réunions 2017

De 19h à 21h en salle voyelles de la Mairie du 4^e

Lundi 27 novembre